

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**« PAS DE RETOUR EN ARRIÈRE : UNE ASSURANCE-EMPLOI POUR VRAI »  
DEMANDE LE CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES**

Montréal, le 22 août 2021 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) s’invite dans la campagne électorale, en réclamant une réforme permanente et en profondeur du programme d’assurance-emploi, de façon à assurer de meilleures protections pour le monde du travail.

Le slogan du CNC, « **PAS DE RETOUR EN ARRIÈRE! : UNE ASSURANCE-EMPLOI POUR VRAI** » sera notamment destiné aux partis fédéraux, tout en cherchant à sensibiliser la population.

Pour mener à bien cette campagne, le CNC s’est inscrit comme « tiers » auprès d’Élections Canada, et il déploiera sur l’ensemble du territoire québécois, une large panoplie d’outils de communication et de publicité, dont une pancarte de type électoral, des capsules vidéo thématiques et une campagne de publicité dans les journaux.

En conférence de presse, **Pierre Céré**, porte-parole du **Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)**, fut rejoint par **Ghislain Picard**, chef de l’Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), **Anne Trudel**, présidente du **Conseil québécois du théâtre**, ainsi que par **Julie Brassard** du **Mouvement Action-Chômage de Charlevoix (MACC)**.

« Depuis le début de la crise, le gouvernement fédéral a mis en place d’importants programmes de soutien du revenu et des assouplissements à l’assurance-emploi. Cependant, ces mesures demeurent temporaires. Malgré l’annonce d’une réforme et la tenue de consultations, rien n’est assuré. Il nous paraît impensable que l’on puisse même considérer retourner en arrière, vers un programme d’assurance-emploi défaillant et mal en point, celui que nous connaissons depuis les années 1990. Notre message est simple : Il faut agir et réparer le filet social, pour vrai, et réformer l’assurance-emploi! » - Pierre Céré

« Le gouvernement a constaté les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, et a mis en place, à l’assurance-emploi, une norme d’admissibilité de 420 heures, ce que nous demandions depuis longtemps et pour tout le monde, parce que cela a du sens et parce que cela répond aux besoins des Premières Nations. De nombreux changements permanents doivent intervenir dans ce programme social pour qu’il puisse jouer le rôle qui est le sien, soit d’assurer un revenu de remplacement face au chômage. Le temps du changement est arrivé. » - Ghislain Picard

« Au sens même de la loi d’assurance-emploi, 15% de la population active est présentement sans aucune protection face au chômage, soit près de 3 millions de personnes. L’élargissement du programme d’assurance-emploi au monde du travail autonome est un enjeu fondamental qui va se décider au cours des prochains mois. C’est une mesure cruciale pour le secteur culturel,

pour les artistes et artisans. Nous l'avons vu lors de la dernière année. Le Canada doit suivre la voie tracée par nombre de pays développés et inclure les travailleurs et travailleuses autonomes à son programme d'assurance-emploi. » - Anne Trudel

« Tous les travailleurs et travailleuses de l'industrie saisonnière s'attendent à beaucoup de la réforme annoncée. Il est temps de permettre à ces travailleurs qui se donnent corps et âme pendant toute une saison de fou d'avoir le droit de vivre de façon décente. Et pour que ça arrive, il doit y avoir une réforme globale qui tienne compte de cette réalité. » - Julie Brassard

## **Le CNC présente deux revendications principales :**

- **L'élargissement de la couverture**, vers des secteurs du monde du travail qui en sont présentement écartés, au premier chef le monde du travail autonome, mais aussi ceux et celles qui sont mal protégés : travailleurs et travailleuses à temps partiel et saisonniers, ainsi que les communautés autochtones. Élargir la couverture, c'est aussi assouplir les trop graves sanctions rattachées aux raisons de fin d'emploi présentement jugées invalides. En dehors des mesures temporaires de crise, un demandeur sur 4, qui a travaillé et cotisé au régime au cours de la dernière année, est refusé en raison de ces sanctions.
- **L'amélioration des protections**, c'est à dire relever le taux et la période de prestations, modifier la méthode de calcul, et chercher à simplifier l'application de ce programme par l'instauration de règles universelles plus simples, car ce programme est devenu inutilement complexe.

## **Une solide campagne publique :**

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) mènera campagne pendant toute la période électorale et ce, dans toutes les régions du Québec, appuyé par des milliers de pancartes et autres outils publicitaires, dans les médias imprimés et numériques.

Notamment, le CNC a mis en ligne des capsules vidéo mettant en vedette Alain Deneault, Stanley Péan, Katsitsentha Diabo, Lorraine Pintal, Marie-Ève Patry et Pierre Céré. Ces capsules sont disponibles sur la page web de la campagne, au [www.lecnc.com/vrai](http://www.lecnc.com/vrai)

## **En vrac :**

- Au cours de la dernière année, le CNC a recueilli l'appui de plus de 270 municipalités, élu.e.s (fédéraux, provinciaux et municipaux), syndicats, organismes communautaires et sociaux et autres représentants de la société civile à la **Résolution AE-21**, réclamant que le gouvernement fédéral utilise les mesures temporaires comme point de départ pour mettre en place une réforme permanente de l'assurance-emploi assurant un accès juste, universel et adapté aux nouvelles réalités du monde du travail ([www.lecnc.com/ae-21/](http://www.lecnc.com/ae-21/))
- Le CNC est l'expression et la force organisées du rassemblement de groupes œuvrant à la défense et à la promotion des droits des chômeurs et chômeuses, et plus largement des travailleurs et travailleuses avec ou sans emploi.

**Source :**

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

**Informations :**

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : [cnc@lecnc.com](mailto:cnc@lecnc.com)